MÉMO AUX PARENTS

DATES À RETENIR

Jour férié

Le **lundi 14 octobre** est un jour férié - Action de grâce. L'école et le service de garde seront **fermés** pour la journée.

Conseil d'établissement

La prochaine séance au conseil d'établissement aura lieu le **mardi 1er octobre à 19 h** au salon du personnel.

Journée pédagogique

Le **mercredi 23 octobre** sera une journée pédagogique. Le service de garde sera ouvert pour les enfants qui se sont inscrits à l'une des activités prévues, soit l'**activité maison** OU la sortie au **Ninja Factory**. Pour toute modification **sans frais**, vous avez jusqu'au **lundi 7 octobre, 18 h,** pour en informer Madame Nathalie Lefebvre par courriel à : garde.passerelle@csp.qc.ca Merci !

ACTIVITÉ DE LA RENTRÉE – 26 SEPTEMBRE

Dans le cadre de l'activité de la rentrée qui a eu lieu en matinée le jeudi 26 septembre dernier, l'équipe-école tient à remercier chaleureusement **Madame Roxane Mignacco**, propriétaire de la compagnie « Espace IDance » et **ses trois assistantes** pour leur implication à l'activité.

Madame Mignacco et ses assistantes sont venues faire bouger nos élèves et le personnel dans le gymnase de l'école. Tous se sont bien amusés ! Oh oui ! 😊

PHOTOS SCOLAIRES – 2 ET 3 OCTOBRE – SUIVI

La prise des photos scolaires sera effectuée cette semaine soit mercredi le 2 et jeudi le 3 octobre. Les bons de commande à cet effet suivront dans quelques semaines. Il est à noter que les commandes s'effectueront en ligne seulement, auprès du fournisseur « Photo repensée ».

Si votre enfant est **absent** lors de la prise des photos individuelles, il est possible de prendre rendez-vous auprès du fournisseur. Nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : Samedis repensés pour connaître l'horaire et la procédure à suivre.

BIBLIOTHÈQUE

Plusieurs parents ont manifesté leur intérêt pour accompagner un ou des groupes d'élèves pour les périodes de bibliothèque. Des formations afin de bien connaître le bon fonctionnement lors des périodes avec les élèves auront lieu bientôt.

Les bénévoles intéressées seront alors contactées

Les périodes de bibliothèque débuteront **vers la mi-octobre**.

Nous tenons à remercier très chaleureusement nos parents bénévoles pour leur implication lors des prochains mois au sein de notre belle école. Un grand MERCI !

ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

Vous recevrez, un formulaire à remplir pour nous indiquer si votre enfant participera aux différentes **activités socioculturelles** de l'année scolaire 2024-2025. Nous vous demandons de retourner ce formulaire à l'enseignante de votre enfant pour le ce **jeudi 3 octobre**, au plus tard.

Il est à noter que ces activités auront lieu durant les heures de classe **avec** l'enseignante du groupe.

Dès que nous aurons compilé le nombre de participants à chacune des activités, nous serons en mesure de charger aux parents le **coût réel** pour chacune d'elles. Par le fait même, l'état de compte pour les effets scolaires **(ES)** de votre enfant sera déposé sur Mozaik Portail Parents **fin octobre/début novembre**. Celui-ci indiquera tous les coûts reliés à l'agenda scolaire *(s'il y a lieu)*, à la reprographie et aux activités socioculturelles. Vous aurez **jusqu'au 1er décembre 2024** pour acquitter le solde à cet état de compte.

PAIEMENT INTERNET – À PRIVILÉGIER

Le CSSP vous offre la possibilité de faire des paiements par Internet, par chèque ou en argent comptant pour acquitter des sommes dues aux dossiers (***ES*** *ou* ***SG***) de votre enfant dans les divers systèmes informatiques.

Nous vous invitons à privilégier le **paiement internet** afin d'éviter l'égarement d'un paiement entre la maison et l'école. Aussi, étant donné que chaque système est indépendant et qu'il génère un numéro distinct pour chaque élève et pour chaque payeur (*père, mère, tuteur*), il est **important** que le payeur utilise le bon numéro de référence indiqué au haut de l'état de compte émis au nom de l'élève. Ce numéro de référence est composé des informations suivantes :

- Le système ► soit **ES** (*effets scolaires*) ou **SG** (*service de garde*)
- L'identifiant ► École de la Passerelle = **142 OU** Service de garde = **013**
- Le dossier de l'élève ► son numéro de fiche (**7 chiffres**)
- Le payeur ► **série de chiffres** différents pour chaque répondant (*père, mère ou tuteur*) afin d'émettre les relevés fiscaux aux payeurs.

Par exemple :

 # Réf pour paiement internet – Effets scolaires
*Père : **ES-142**-xxxxxxx-xxxxxxx-x/Mère : **ES-142**-xxxxxxx-xxxxxx-x*

 # Réf pour paiement internet – Service de garde
*Père : **SG-013**-xxxxxxx-xxxxxxx-x/Mère : **SG-013**-xxxxxxx-xxxxxx-x*

Il est à noter qu'un relevé fiscal **sera émis au parent qui aura effectué le/les paiements** pour les frais payés pour le service de garde ou pour les frais du service aux dîneurs de son enfant, d'où l'importance d'utiliser le bon code de référence pour effectuer le paiement internet.

Aucun relevé fiscal n'est émis pour les effets scolaires

ÉTAT DE COMPTE – SDG OU SAD

Au début de la semaine, vous recevrez un courriel de Madame Nathalie Lefebvre qui vous indiquera votre état de compte du mois de septembre pour les frais du Service de garde (**SDG**) OU pour les frais du Service aux dîneurs de votre enfant qui seront disponible sur Mozaik Portail Parents. Nous vous rappelons que celui-ci se trouve sous la pastille « **finances** ».

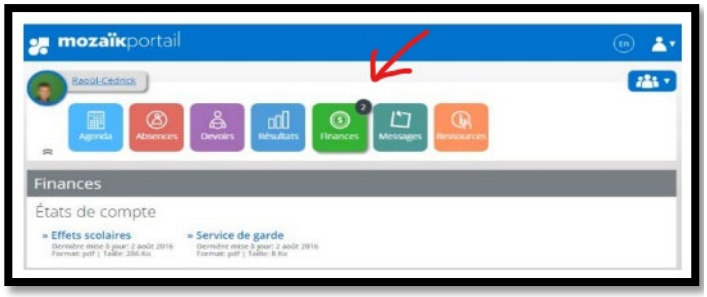

MOZAIK PORTAIL PARENTS - RAPPEL

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitions à créer votre compte sur **Mozaik Portail Parents**. Ce portail vous permettra de faire le suivi des documents émis au nom de votre enfant *[dont les états de compte **ES** ou **SDG**]* et du suivi sur les absences et les retards de votre enfant.

En cliquant **ici**, vous pourrez prendre connaissance du guide destiné aux parents pour la procédure à suivre pour la création de votre compte.

Une capsule vidéo est également disponible **ici** pour vous aider, visuellement parlant, à la création de celui-ci.

PREMIÈRE COMMUNICATION

Une **première communication** comportant les observations de l'enseignante sous divers angles pour l'intégration et l'adaptation en milieu scolaire de l'**élève de maternelle 4 et 5 ans** ou de **la classe AMIS-5** sera remise (en format papier) aux parents le **11 octobre** prochain.

HALLOWEEN

Nous désirons simplement vous confirmer que nous soulignerons l'événement le jour même de l'Halloween, soit le **jeudi 31 octobre**. Des informations complémentaires sur le déroulement de la journée vous seront acheminées sous peu par l'enseignante de votre enfant.

École de la Passerelle
60, rue Saint-Jacques
Chambly (Québec) J3L 3M1
(450) 461-5903
passerelle@cssp.gouv.qc.ca

Direction
Sophie Lussier

Site Web
http://delapasserelle.csp.qc.ca/

HABILLEMENT

L'automne est une saison où la température extérieure peut varier considérablement. Les élèves vont jouer dehors tous les jours. Il est important qu'ils soient habillés convenablement selon la température. Parfois, les petites mains ont besoin d'être au chaud et un cache-oreilles peut prévenir bien des maux (surtout le matin).

IMPORTANT ! Pour des raisons de **sécurité**, le foulard est interdit. Optez plutôt pour le cache-cou.

OCTOBRE 2024

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

➢ 1er octobre	Conseil d'établissement – 19h – au salon du personnel
➢ 2 et 3 octobre	Photos scolaires
➢ 11 octobre	Première communication
➢ 14 octobre	Jour Férié – Action de grâce
➢ 23 octobre	Journée pédagogique
➢ 31 octobre	Halloween